

DOSSIER CLUB

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE CHAMPIONNAT REGIONAL OCCITANIE

ENSEMBLES NATIONAUX, REGIONAUX ET CF4



13 & 14
AVRIL 2019



Complexe sportif Léo Lagrange
Place Riquet
Toulouse





CHAMPIONNAT REGIONAL OCCITANIE

ENSEMBLES NATIONAUX, REGIONAUX ET CF4
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE



Sommaire

Ouverture	1
INFORMATIONS GENERALES ADMINISTRATIVES	2
Permanences Accueil des clubs	
Accès	
Restauration	
Entrées	
Droits à l'image	
Horaires des palmarès	
Liste hôtels	
INFORMATIONS TECHNIQUES	6
Engagements- Accréditations- forfaits	
Tenues des entraineurs	
Vestiaires	
Salles d'échauffement et compétition	
Plan de la salle	
Supports musicaux	
Tests CF4	
Jugement	
Annexe 1 : fiche d'identification	8
Annexe 2 : Ouverture comptes buvette clubs	9



CHAMPIONNAT REGIONAL OCCITANIE

ENSEMBLES NATIONAUX, REGIONAUX ET CF4

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE



Chers Amis,

Toulouse, le 13 avril 2019

On ne peut être le dirigeant d'une association si l'on ne possède pas le goût de l'entreprise.

Nous vivons à une époque où les choses vont vite.

Rien n'est jamais acquis ou, ce qu'il l'est, ne constitue qu'une marche, un degré pour monter plus haut, aller plus loin.

C'est vrai dans tous les domaines et c'est encourageant, car cela signifie que les inspirations comme les ressources humaines sont infinies.

Lorsqu'il s'agit de la promotion de la Gymnastique Rythmique auprès des Collectivités, des partenaires, ou du grand public, les aspirations se font plus pressantes parce qu'elles ne sont que trop justifiées.

Elles s'inspirent des notions de solidarité et aussi d'indépendance.

C'est sans doute pourquoi l'organisation de la sélection pour le Championnat de France des Ensembles GR est primordial dans le devoir du Coquelicot Toulouse Gymnastique.

Avec le soutien des Collectivités territoriales, ses dirigeants, les volontaires, les techniciens ont tout mis en œuvre afin que plus de 600 gymnastes participent à un projet réussi, ajoutant dans sa continuité la marque d'un véritable élan vital.

Jacques REY

INFORMATIONS GENERALES ADMINISTRATIVES

RENSEIGNEMENTS :

Pour tout renseignement administratif, une permanence téléphonique sera assurée du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30 jusqu'au jeudi 11 avril 2019 inclus au siège du Club
au 05 61 54 12 56.

Pour toute question organisationnelle joindre :

Responsables techniques :

Rachelle CISOWSKI : gr@ctgym.fr

Leila DRIDI : leila.dridi@yahoo.fr

Responsables du COL :

Céline CASTAIGNEDE/Aurélie MATEOS : contact@ctgym.fr

ACCUEIL :

L'accueil des clubs sera assuré au complexe sportif Léo Lagrange 1 place Riquet à Toulouse, à partir de 8h30 le samedi et 7h30 le dimanche.

Les tests CF4 se dérouleront le dimanche au complexe sportif Léo Lagrange (cf. p.8).

ACCES:

Lieu de la compétition :

Complexe sportif Léo Lagrange
Place Riquet
31000 Toulouse

Nous vous rappelons que le site de compétition se situe au cœur de la ville Rose et qu'il est donc difficile d'y stationner.

Privilégiez les parkings souterrains à St Aubin, Marengo/médiathèque ou Jean Jaurès.

La gare Matabiau se situe à 400m.

FORMALITES TECHNICO-ADMINISTRATIVES :

Tous les documents en annexe et les musiques devront être envoyés aux adresses indiquées avant le **mercredi 3 avril 2019**.

RESTAURATION :

Pour les clubs désirant ouvrir un « compte buvette club » seuls les responsables de délégations pourront acheter " un lot de jetons" dès leur arrivée sur le lieu de la compétition à la billetterie et les distribuer à leur "ayant droit" à la billetterie.

Ces jetons seront comptabilisés et une facture sera éditée.

Le reliquat des jetons restant sera remboursé à la fin de la compétition. Le règlement doit se faire avant votre départ.

Pour les familles et particuliers, le système de jetons pour la buvette est mis en place.

La buvette sera ouverte de 8h30 à 20h00 le samedi et de 8h00 à 16h00.

ENTREES :

Le prix de l'entrée est de 6,00 euros par jour de compétition.

Gratuit pour les moins de 12 ans.

Un bracelet vous sera attribué pour accéder à la compétition.

DROIT A L'IMAGE :

Nous vous rappelons que cette rencontre sportive peut être filmée et photographiée pour les besoins de la communication externe le site Internet et la page Facebook du **Comité Régional Occitanie de Gymnastique**.

Merci de vous manifester auprès des professionnels (cameramen/photographes) si vous ne souhaitez pas apparaître sur les images.

Xavier DELRIEU, de la société NETIMAGE, est le seul photographe officiel. Il sera présent tout au long de la compétition.

HORAIRES DES PALMARES :

Samedi : 13h00 / 17h00 / 20h15 Dimanche : 12h30

Le gymnase fermera ses portes à 21h00 le samedi soir et à 17h30 le dimanche.

LISTES D'HOTELS / APPARTS HOTELS (proches du site de compétition) :

Hôtel Riquet ***
92 rue Riquet
31000 TOULOUSE
05 61 62 55 96

Hôtel Castellane **
17 rue Castellane
31000 TOULOUSE
05 61 62 18 82

Hôtel Ibis Toulouse Gare Matabiau ***
14 boulevard bonrepos
31000 Toulouse
05 61 62 50 90

Hotel Ibis budget Toulouse Centre gare **
27, boulevard des Minimes,
31200 Toulouse

Hotel Wilson Square **
12 Rue d'Austerlitz,
31000 Toulouse, France

Hotel l'Ours blanc **
25 Place Victor Hugo, 31000 Toulouse
05 61 21 62 40

IBIS Toulouse Centre ***
2 rue Claire Pauilhac 31000 Toulouse
05 61 63 61 63

Appart hôtel Adaggio Toulouse Parthenon
86 allée Jean Jaurès
31000 Toulouse
05 61 10 24 0

INFORMATIONS GENERALES TECHNIQUES

ENGAGEMENTS – ACCRÉDITATIONS - FORFAITS :

Les accréditations seront à retirer à l'accueil clubs :

- une accréditation pour un chef de délégation,
- une accréditation par gymnaste engagée dans l'ensemble,
- une accréditation pour 1 entraîneur par équipe
- une accréditation par juge engagé

Les juges, entraîneurs et chefs de délégation devront être titulaires de leur licence 2018/2019, pour obtenir leur laissez-passer et accéder aux salles d'échauffement et de compétition.
Aucune dérogation ne sera délivrée

ATTENTION :

Afin d'économiser le papier et dans le respect du développement durable, aucun dossier club ni ordre de passage ne sera distribué lors de la compétition.
Seuls les juges auront un ordre de passage fourni.
Merci donc de prévoir vos documents.

Les forfaits sont à effectuer via la procédure Engagym.

TENUE DES ENTRAÎNEURS :

Les entraîneurs présents dans les salles de compétition devront être en tenue de sport.

Les pénalités indiquées dans la brochure générale seront appliquées pour les clubs ne respectant pas ce point du règlement fédéral.

LES VESTIAIRES :

Nous vous demandons d'être vigilants des affaires laissées dans les vestiaires. Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'affaires laissées dans les vestiaires.

Pour le bien-être de tous, nous vous demandons de respecter les espaces communs (vestiaires, sanitaires).

SALLES D'ÉCHAUFFEMENT :

Nous vous précisons que les salles d'échauffement se situent dans un bâtiment attenant à la salle de compétition. Pensez à prévoir des chaussures et de quoi vous couvrir.

2 salles sont à votre disposition pour l'échauffement au 54 rue des 7 Troubadours :

- 3ème étage Echauffement articulaire : Dojo et salle de lutte
- 4ème étage : Echauffement engin : Salle polyvalente

SALLE DE COMPÉTITION :

Le contrôle des engins se fera à l'entrée de la salle de compétition.

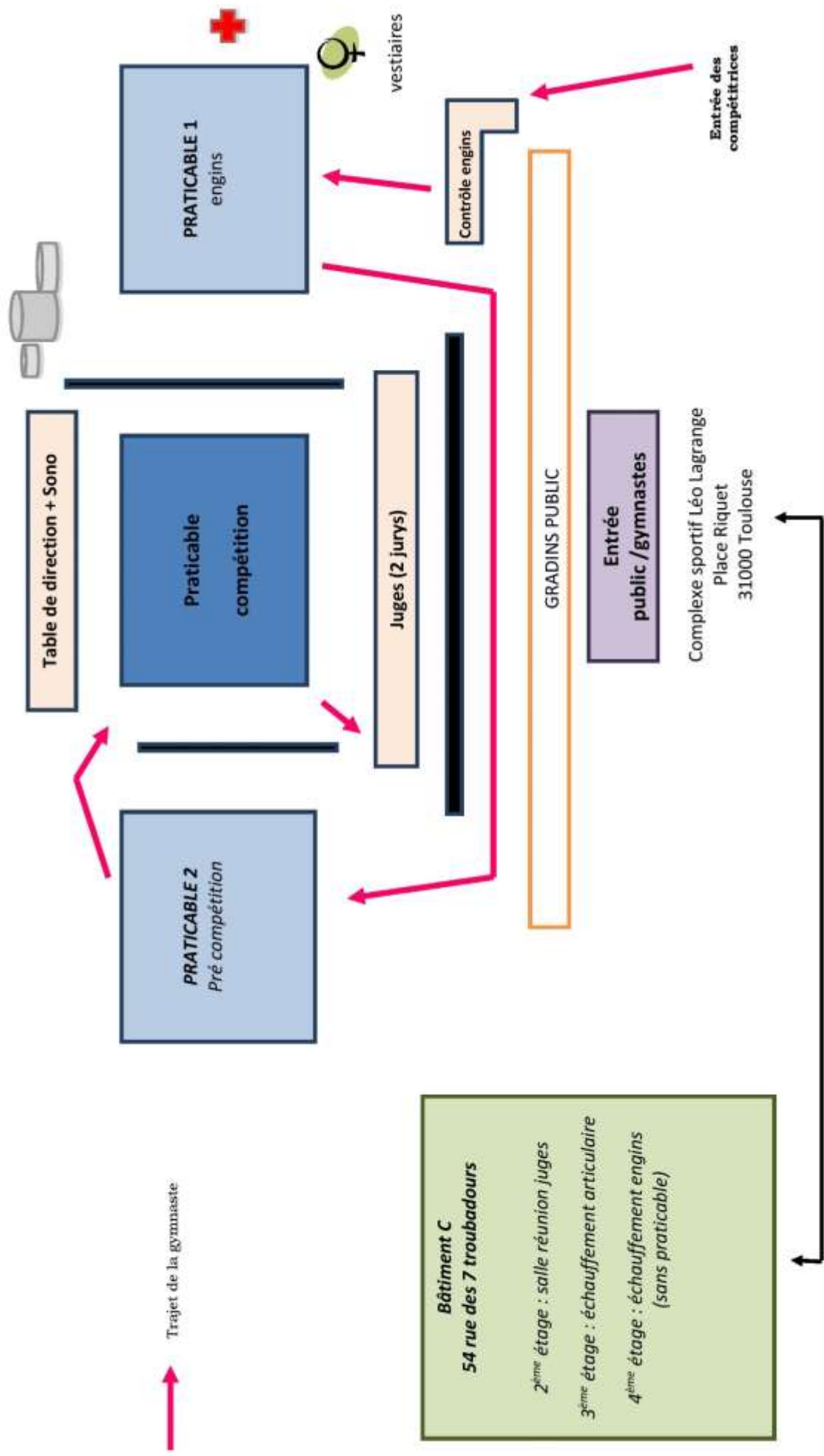
Echauffement de pré-compétition (2 praticables mis à disposition selon minutage)

Tous les échauffements débuteront 1H30 avant le début de la compétition.

Un ordre de passage minuté sera diffusé, merci de respecter votre tranche horaire.

PLAN DE LA SALLE :

PLAN D'ACCES COMPLEXE LEO LAGRANGE - GYMNASTIQUE RYTHMIQUE



rue des 7 troubadours 31000 Toulouse

SUPPORTS MUSICAUX :

Avec l'application DJ-Gym, si vous devez effectuer des modifications, veuillez les faire avant le jeudi 4 avril.

(au-delà, vos musiques ne pourront pas être prises en compte dans la playlist de DJGym).

Après cette date, tout changement devra nous être obligatoirement signalé et un accord de l'équipe technique sera nécessaire.

Par sécurité, le COL vous demande d'apporter au format numérique (clé USB ou disque dur) lors de la compétition mentionnant : Nom, prénom de la gymnaste, Catégorie, engins et club.

TESTS CF4 :

Les tests CF4 se tiendront le dimanche 14 avril au complexe sportif Léo Lagrange de 9h00 à 17h00 :

- 9h00-9h45 : tests techniques ML
- 14h00-17h00 : tests physiques morphologiques-artistiques

JUGEMENT :

L'engagement juge (fichier Excel envoyé par l'équipe technique) doit être retourné par mail à la responsable des juges,

Aurélia ALAUZET avant le **mercredi 27 mars 2019 minuit** à :

aurelia.alauzet@neuf.fr

La réunion de juges se tiendra dans le bâtiment C au 2ème étage : 54 rue des 7 troubadours, samedi à 9h30 et dimanche à 8h30 (pour les juges CF4).

La présence des juges est obligatoire, quel que soit le poste occupé. Toute absence est susceptible d'être sanctionnée (page 44 brochure technique GR 2017/2018)

- être en possession de son livret de juge et de sa licence 2017-2018.
- la tenue des juges doit être conforme au règlement technique.
- obligation d'être de niveau 2. Les juges 1 peuvent s'inscrire pour être juge secrétaire

Seuls les repas des juges convoqués seront pris en charge par le COL.

ANNEXE 1 : FICHE D'IDENTIFICATION

NOM DU CLUB (en toute lettre) :	
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	VILLE :
ADRESSE MAIL : @	

N° COMITE	N° DEPARTEMENT	N°DU CLUB

CORRESPONDANTDUCLUB:

NOM :	PRENOM :
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	VILLE :
TEL PORT:	
ADRESSE MAIL : @	

COMPOSITION DE LA DELEGATION : (prévisionnel badges)

GYMNASTES	ENTRAINEURS	JUGES	CHEF DE DELEGATION	TOTAL

CHEF DE DELEGATION : (prévisionnel badges)

NOM PRENOM :
TEL PORTABLE :
MAIL :

A retourner impérativement avant le **mercredi 3 avril 2019** à contact@ctgym.fr

ANNEXE 2 : ***Ouverture comptes buvette clubs***

(Retour avant le **mercredi 3 avril 2019** à : contact@ctgym.fr)

Nom du club :

Adresse :		
Code postal :		Ville :
N° Comité	N° Département	N° Club

Je, soussigné(e), , président(e) du club..... ,

demande l'ouverture d'un compte à la buvette du Championnat Régional Occitanie des Ensembles les 13 et 14 avril 2019 organisé par le Coquelicot Toulouse Gymnastique.

Seuls les responsables de délégations et personnes autorisées (citées ci-dessous) pourront acheter " des lots de jetons" dès leur arrivée sur le lieu de la compétition à la billetterie et les distribuer à leur "ayant droit".

Ces jetons seront comptabilisés et une facture sera éditée.

Le reliquat des jetons restant sera remboursé à la fin de la compétition. Le règlement doit se faire avant votre départ.

Liste des personnes autorisées :

-
-
-
-
-

Fait à :

Le :

Signature du (de la) Président(e) du club

